



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
DIX-SEPTIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE PLANIFICATION
ET DE MISE EN OEUVRE DE LA REGION AFI (APIRG/17)
(Burkina Faso, 2-6 aout 2010)

Point 3 de l'ordre du jour: Questions relatives à la planification et à la mise en œuvre de la navigation aérienne dans la région AFI

Cadre de performance National et Régional

PLANIFICATION DES SERVICES ET EQUIPEMENTS

(Note présentée par l'ASECNA)

RESUME

Critères de performance de planification et d'évaluation au niveau national et régional : cas du Plan des Services et Equipements de l'ASECNA pour une conformité au plan AFI de navigation aérienne

1. Contexte

1.1 L'ASECNA est un organisme multinational chargé de la fourniture, au titre de la Convention qui lie ses 17 Etats¹ membres, de services de navigation aérienne et de météorologie aéronautique destinés à garantir la régularité et la sécurité du transport aérien commercial international, ainsi que de l'aviation générale internationale.

1.2 Aussi, l'Agence s'est fixé comme objectifs stratégiques majeurs :

- l'obligation de résultat vis-à-vis des Autorités régaliennes de tutelle (conformément aux résolutions des Instances Statutaires et cahiers des charges)
- l'amélioration continue de ses performances opérationnelles en adoptant une démarche qualité dans le but de satisfaire aux exigences des clients, usagers de nos espaces aériens et plate-formes aéroportuaires, en termes de coûts et de sécurité.

2. Mise en œuvre des Services et Equipements

2.1 Le Plan des Services et Equipement a pour but est de garantir et de fournir les services de navigation aérienne requis conformément au Plan mondial de Navigation Aérienne et subséquemment au Plan de Navigation Aérienne pour la région AFI .

2.2 Ce plan est la réponse à des objectifs de services conformes aux attentes des usagers, tout en restant conforme à la stratégie de la région , aux orientations des Instances Statutaires et aux directives du Directeur Général en matière d'optimisation des ressources et du respect des engagements pris avec les bailleurs. Il répond aux besoins fondamentaux d'exploitation des aéronefs et d'adaptation du système de navigation aérienne à la croissance du trafic en matière de transport aérien commercial international et régional, aux critères de planification régionale, de réseau de routes (ATS) et de courant de trafic régional.

¹ Bénin Burkina-Faso Cameroun Centrafrique Congo Comores Côte d'Ivoire Gabon Guinée-Bissau Guinée-Equatoriale Mali Madagascar Mauritanie Niger Sénégal Tchad Togo

Plan d'Equipements 1996/1998

Objectif : éliminer en priorité les carences relatives à la navigation aérienne par le renouvellement d'équipements anciens et/ou l'implémentation de nouveaux équipements devant favoriser la fourniture de nouveaux services (automatisation ATM, ADS, RADAR etc.) ou tout au moins améliorer ou renforcer les services existants (ATS, MET et AIS).

Plan des Services et Equipements (PSE)2000-2006

Objectif : accroître la couverture VHF des espaces aériens et réseaux de routes de la zone ASECNA de façon significative.

Plan des Services et Equipements Intérimaire 2007-2008

Objectif : Investissements dans le domaine CNS de façon spécifique et atténuation des carences dans les domaines AIS, ATM, AOP, MET et SAR.

Plan des Services et Equipements 2009-2013

Objectif :maintenir un **système efficace** de fourniture des services de navigation aérienne dans les espaces aériens de l'ASECNA et son objectif spécifique est d'assurer de manière rationnelle et optimum la fourniture des service de la navigation aérienne dans les espaces aériens supérieurs et espaces aériens inférieurs.

Il constitue la synthèse des services et équipements qui seront réalisés durant la période 2009-2013 dans les espaces ASECNA, par FIR, par centre et par domaine.

3. Evaluation du Plan

3.1 L'évaluation du Plan est la mesure qui concerne la performance globale du Plan des services par rapport aux les objectifs de services du Plan.

3.2 Dans le cadre du Plan des Services et Equipements intérimaire 2007-2008 , l'évaluation des projets terminés pour le Sénégal, la Mauritanie et la Guinée Bissau montre que l'évaluation de la performance du Plan des Services et Equipements est plus aisée à réaliser dans son volet Investissement ; l'évaluation porte sur la réalisation du projet et les indicateurs de performance sont qualitatifs et ont trait aux délais de réalisation (dans les délais : oui/non), aux coûts,à la disponibilité des équipements(présence /absence), aux spécifications de fonctionnement fixés par l'industriel, à la performance de l'équipement dans un environnement donné, à la qualification des techniciens de maintenance sur cet équipement .

3.4 La performance dans la planification régionale traite de la performance des services de surveillance, de navigation et de télécommunications par satellite. Les critères de performances portent sur plusieurs facteurs (installations, procédures, facteurs humains, organisation, réglementation) et dépendent d'acteurs différents ce qui rend plus difficile la réduction des écarts et l'atteinte des objectifs visés.

3.5 A la faveur de son plan intérimaire 2007_2008 une évaluation sur les performances desdits services a permis de constater que ceux-ci étaient moyennement satisfaisants du fait des carences dans les COM, le MET et l'AIS selon les FIRs (gérées par l'ASECNA).

4 Le Cadre de performance de la planification et de l'évaluation

4.1 Les critères de performance du PSE au niveau national sont relatifs à la mise en œuvre d'un système de navigation aérienne permettant l'écoulement du trafic aérien de région terminale en toute régularité et sécurité conformément aux attentes des usagers.

Exemple de la Mauritanie

Equipements et services d'aéroport (mission de post évaluation) PSEi 2007-2008

Intitulé du projet élémentaire	Objectifs opérationnels qualitatifs visés	Date de réception provisoire ou définitive	Observations
Système d'Aides Visuelles à l'Approche et à l'Atterrissage NOUADHIBOU	a) amélioration, renforcement et maintien du niveau des services; b) sauver et secourir de vies humaines en cas d'accident sur l'aéroport et ses abords immédiats; c) disposer de communications mobiles et fixes fiables; d) amélioration des conditions de travail des centres opérationnels	05/10/2008	Satisfaisant (balisage de catégorie 1 simplifiée + 2 PAPI)
Aides de Navigation Approche et Atterrissage - GNSS (N-AS) NOUAKCHOTT		11/08/2007	Procédures GNSS opérationnelles, Texte réglementaire national déjà pris
Communications Vocales - VHF (C-MVV) NOUAKCHOTT	a) améliorer et renforcer le niveau des services; b) disposer de communications mobiles et fixes fiables; c) mise en œuvre des interconnexions; d) poursuite de l'introduction du GNSS AFI; e) mise en œuvre de l'ADS-B	20/11/2008	Extension couverture VHF, présente certains dysfonctionnements au niveau des départs avancés (Birmogrein, Atar et Nema), règlement en cours
Communications vocales ATS/DS (C-FV) NOUAKCHOTT			Très satisfaisant (dont mise en volet Nouakchott/Alger courant 2009)

Exemple FIR Dakar

Objectif Rationalisation de la gestion du trafic de l'espace aérien
Objectif spécifique Dans la FIR Dakar, le service de contrôle en-route est fourni dans l'espace aérien supérieur à partir d'un seul centre de contrôle autonome implanté à Dakar
Echéance : 2010
Critères de performance :

- suppression des UTA de Nouakchott, Bamako 100%
- Réduction des risques (dossier de sécurité)
- Organisation des secteurs de contrôle 90%
- Disponibilité de l'effectif en qualité et quantité 100%
- Disponibilité des moyens CNS 100%
- Disponibilité autres services 80%
- Installations 100%
- Satisfaction des usagers et du régulateur 100%
- Réglementation d'usage 00%

5. Suite à donner

5.1 La réunion est invitée :

- à prendre connaissance des travaux de l'ASECNA dans le cadre de l'approche par la performance de la Planification des Services et Equipements ;
- à recommander aux Etats et aux fournisseurs de services de navigation aérienne la mise en place de critères de performance de planification et d'évaluation ;